



Porter la voix des aidant.e.s dans le Grand Débat National : Nos demandes

1. Une aidante qui résume à elle seule toutes les demandes exprimées : “Un vrai statut, de vraies cotisations retraite, une vraie sécurité sociale, une vraie reconnaissance, des vrais droits” - le ton est donné, les aidant.e.s veulent du changement. Le statut est la demande majoritaire de la consultation.
2. “Estimer les coûts annuels pour la société si les aidant.e.s n'étaient pas là” : remettons les pendules à l'heure : le travail gratuit des aidant.e.s permet à la société de fonctionner. Reconnaître leur apport à sa juste valeur est indispensable.
3. “Former le corps médical et les professionnel.les de santé au rôle des aidant.e.s et à leur place légitime”. Le système de santé en France s'appuie sur les aidant.e.s. Hospitalisation à domicile, coordination des soins, le rôle de chef d'orchestre des aidant.e.s est trop souvent occulté.
4. “Centraliser toutes les aides : caisses de retraite, APA, MDPH, Conseil départemental, CAF, sécurité sociale, mairies et associations, et centraliser toutes les informations en un point de contact unique”. La complexité des démarches entraîne souffrance, non recours et épuisement. L'Etat doit les simplifier.
5. “Permettre aux aidant.e.s de pouvoir s'absenter en ne perdant pas leur salaire en cas de besoin : un congé légitime” - le Congé de Proche Aidant doit être indemnisé.
6. “Lancer le chantier de la simplification - centralisation grâce au numérique : créer un portail / moteur de recherche mutualisé de toutes les actions menées sur le territoire.”
7. “Mener une campagne d'information - sensibilisation - prévention co-portée avec les ministères concernés, exemples : “non au harcèlement, manger plus bouger plus, boire ou conduire il faut choisir.”

8. La prestation de compensation du handicap (PCH) est une aide financière destinée à couvrir les surcoûts liés au handicap. Si elle est reversée au titre de dédommagement d'un.e aidant.e, elle devient imposable. Cette aide ne doit plus être soumise à l'impôt
9. Une retraite juste et équitable. Aider, c'est souvent devoir s'arrêter de travailler plusieurs années. Les aidant.e.s demandent une compensation des trimestres perdus pour la retraite, en prenant en référence les meilleures années pour garantir une retraite décente.
10. Les aidant.e.s assument les frais quotidiens (transports, soins, hébergements, interventions...) et s'appauvrissent, alors même qu'ils rendent service à la collectivité. Nous demandons donc qu'une demi part fiscale supplémentaire leur soit accordée.
11. 11 millions d'aidant.e.s, un volume de soin prodigué supérieur à celui des professionnels, et pourtant pas de reconnaissance institutionnelle : nous demandons la création d'un poste de délégué.e interministériel.le aux aidant.e.s.
12. Entre 1 et 2 enfants - ados par classe sont en situation d'aidant.e.s selon les estimations. L' Education Nationale doit les repérer et les soutenir : repérage, écoute et accompagnement, aménagements d'emploi du temps, lutte contre le harcèlement et le décrochage scolaire.
13. Aider rime encore trop souvent avec mise en péril de sa santé : dépression, risques cardio-vasculaires, stress, troubles du sommeil, burn-out sont le lot de trop d'aidant.e.s. Nous demandons des actions fortes pour préserver leur santé.
14. Répit : développer et financer du répit à domicile ou des lieux d'accueil, pour les personnes accompagnées, en journée, en soirée, le week-end ou pour des périodes longues, pour permettre à l'aidant.e de souffler, sans surcharge administrative.
15. "Besoin de plus d'aide humaine afin de souffler physiquement et moralement. Se décharger en toute confiance sans que cela coûte cher" Il faut soutenir et rendre accessibles les services à la personne, levier majeur du bien-être des aidant.e.s.
16. Le vécu des millions d'ancien.ne.s aidant.e.s est une richesse inexploitée : capacités d'orientation et d'information des nouveaux.elles aidant.e.s,

transmissions de savoirs, etc : ce vécu peut être mis à profit pour soutenir les aidant.e.s qui peinent à s'y retrouver dans le labyrinthe administratif.

17. Les décennies passées, l'entreprise a trouvé des solutions pour soutenir les jeunes parents. Aujourd'hui, ils sont moins nombreux en entreprise que les aidant.e.s. Flexibilité, horaires aménagés, télétravail, l'employeur doit généraliser l'accompagnement de ces aidant.e.s
18. Arrêter le remboursement des aides sociales sur la succession. Dans les faits ce sont les plus fragiles qui font appel à ces aides sociales, et le petit capital constitué sur toute une vie est saisi par l'Etat au décès du bénéficiaire. Beaucoup renoncent à ces aides sociales de peur de ne plus rien avoir à léguer à leurs descendant.e.s.
19. Information et formation : Aider est souvent une charge lourde et il est difficile pour l'aidant.e d'y voir clair dans ses besoins. Nous demandons l'instauration d'un droit à la formation, accessible pour tout.e aidant.e qui le souhaiterait.
20. La politique des petits pas n'a jusqu'ici donné que des miettes aux aidant.e.s : un congé non rémunéré, un droit au répit fictif, des propositions de lois aidant.e.s vidées de leur substance par la majorité à l'Assemblée. L'ampleur de l'enjeu du soutien aux aidant.e.s exige des droits concrets, maintenant.
21. Les aidant.e.s sont majoritairement des aidantes, et plus l'aide est lourde, plus la part des femmes est importante. Santé, carrière, retraite : L'aide impacte de façon disproportionnée les femmes. Cette inégalité de genre doit être mise au coeur du débat féministe.
22. Urgence climatique, urgence sociale : la société civile demande aux élu.e.s de sortir des postures politiciennes et d'avancer sur des mesures concrètes en faveur de tous ceux qui oeuvrent à protéger, prendre soin et perpétuer le vivant sur la planète. Les aidant.e-s., prenant soin au quotidien des personnes les plus vulnérables, font partie de ces acteurs décisifs pour relever les défis écologiques et sociaux de notre temps. C'est une question de citoyenneté, de solidarité, de fraternité et de justice.

Le Collectif Je t'Aide :



Contact :
<https://www.associationjetaide.org/>
contact@associationjetaide.org